



Quelles sont les lois antitabac concernant un ascenseur public ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 2 février 2007

Quelles sont les lois antitabac concernant un ascenseur public ?

Réponse :

L'ascenseur est un moyen de transport collectif visé à l'article [R. 3511-1 du code de la santé publique](#)